

ASI-Vd Association suisse des infirmières et infirmiers
Avenir Social section Vaud
APEMS Association du personnel des EMS vaudois
SSP-Vaud Syndicat suisse des services publics

ASE-Vd Association suisse des Ergothérapeutes
SUD Fédération syndicale SUD - service public
SYNA-Vd Syndicat interprofessionnel

Résolution de Ecublens du 7 février 2023

L'indexation des salaires à 1,4% prévue par le Conseil d'Etat représente une baisse des salaires réels. Une telle perte salariale est inacceptable pour l'ensemble du personnel de la santé parapublique vaudoise. Elle pèse d'autant plus fortement sur les salarié.e.s des classes les plus basses de la grille d'autant plus que le personnel du parapublic est exclu de la « prime vie chère » octroyée à une partie du personnel de l'Etat.

Le personnel du CMS d'Ecublens demande au Conseil d'Etat l'ouverture immédiate de véritables négociations avec les syndicats et organisations du personnel, avec comme base une nouvelle proposition d'indexation qui constitue au minimum une nette amélioration de la décision communiquée le 8 décembre dernier.

Sans réponse positive à cette demande, nous décidons de nous mobiliser le 9 février et de participer aux actions et manifestations organisées ce jour-là.